

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 11

Artikel: Lausanne, 15 mars 1879
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185163>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteure vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 15 Mars 1879.

On a beaucoup parlé ces derniers temps de la simplicité qui règne au palais de l'Élysée depuis qu'il est devenu la demeure du nouveau président de la République française. La maison militaire du maréchal Mac-Mahon a été remplacée par quelques officiers seulement, le nombre des cuisiniers a été sensiblement diminué, et le chapelain est allé se promener aux douces brises du printemps. Et malgré cette suppression du cérémonial d'usage, la France vit, les fleuves coulent, les prés verdissent et le soleil continue sa course. C'est là un progrès réjouissant des institutions républicaines, car on ne peut s'empêcher de rire en pensant aux exigences de l'étiquette des cours, où elle prescrit l'observation rigoureuse de certaines formes, de certaines paroles, de certains devoirs à l'égard de la naissance, des emplois, des dignitaires; où elle détermine enfin les relations des souverains avec ceux qui les approchent. On a vu des princes, au milieu de gens faits pour les servir, attendre quelquefois patiemment que leurs souliers fussent mis, parce que l'officier, qui, par sa charge, avait le droit de chauffer le pied du souverain, ne se trouvait pas présent.

Dans l'antiquité, la cour de Byzance fut célèbre par l'étiquette que les empereurs établirent, et qui se manifestait par les actes les plus serviles et un langage révérencieux poussé jusqu'à l'exagération la plus outrée. Constantin avait imaginé une hiérarchie nobiliaire avec les titres *d'illustris*, *de perfectissimus*, *de nobilissimus*, etc. La plupart des rois asiatiques sont encore cousins germains du soleil et de la lune, ou fils du ciel; leurs sujets n'osent jamais prétendre à cette parenté, et tel gouverneur de province serait bien vite décapité s'il s'avisait simplement de dire qu'il est l'ami des étoiles.

C'est surtout au règne de François Ier qu'il faut rapporter l'origine du cérémonial qui fut observé depuis à la cour de France. Catherine de Médicis disait à Charles IX, son fils : « Je désirerais que vous prissiez une heure certaine de vous lever, et, pour contenir votre noblesse, faire comme faisait le feu roi votre père; car quand il prenait la chemise et que les habits entraient, tous les princes, seigneurs, capitaines, chevaliers de l'ordre, gentilshommes de la Chambre, maîtres

» d'hôtels, gentilshommes servants entraient lors, et il parlait à eux, et ils le voyaient, ce qui les contentait beaucoup. »

L'étiquette, d'une minutie déplorable, servit de loi étroite à tout ce qui entourait le roi, et plongeait tout dans un ennui mortel. Marie-Antoinette s'en plaint dans sa correspondance. Plus tard, elle disait à ses intimes : J'ai gagné quelque chose à la Révolution; au moins je suis débarrassée de l'étiquette. On peut juger par le fait suivant si elle avait raison : Un jour d'hiver, il arriva que Marie-Antoinette, déjà toute déshabillée, était au moment de passer sa chemise; Mme Campan, femme de chambre de service, la tenait toute dépliée. La dame d'honneur entre, se hâte d'ôter ses gants et prend la chemise. On gratte à la porte; elle s'ouvre : c'est la duchesse d'Orléans. Ses gants sont ôtés; elle s'avance et prend la chemise. Mais la dame d'honneur ne devant pas la lui présenter, elle la rend à Mme Campan, qui la donne à la duchesse. On gratte de nouveau (l'étiquette veut qu'on ne frappe pas) : c'est la comtesse de Provence. La duchesse d'Orléans lui présente la chemise... Pendant tous ces ricochets, la reine nue, dans l'attitude d'une Vénus, grelottait à la plus grande gloire de l'étiquette. Madame voyant qu'il était temps d'en finir, et jugeant que le plus bel article du protocole de la toilette royale ne pouvait prévenir l'invasion d'un rhume, Madame, sans ôter ses gants, passe précipitamment la chemise sur le satin animé de Marie-Antoinette, non sans attenter gravement à l'intégrité de sa coiffure pyramidale. Ce dernier accident fit rire la reine; mais l'étiquette avait bel et bien été violée en ce point qu'on doit ôter ses gants pour offrir quelque chose à une tête couronnée.

La Révolution balaya toutes ces niaiseries, qui furent ressuscités sous Napoléon Ier et la Restauration. Le gouvernement bourgeois de Louis-Philippe oublia sagement l'étiquette. Mais Napoléon III, en se créant une cour, la dota d'un cérémonial. Lorsqu'on entrait chez le souverain, il fallait faire trois réverences à distances égales, lui parler à la troisième personne et ôter ses gants des deux mains.

C'est surtout en Espagne qu'a fleuri l'étiquette. Philippe III avait un jour dans sa chambre un brasier ardent qui lui brûlait la figure; le gentilhomme chargé de cette partie du service se trouvant absent, le roi pensa qu'il était de sa dignité de se laisser

LE CONTEUR VAUDOIS

imperturbablement griller. Il en résulta une inflammation à la face dont il mourut. La reine Victoria se montra plus sensée dans une circonstance analogue. Dans une soirée royale, la lampe se mit à filer. La reine se leva et baissa la lampe. Stupéfaction générale : « Quoi ! Votre Majesté a daigné elle-même... » s'écria une dame d'honneur. — Mon Dieu, oui, répondit la reine ; si je m'étais écriée : La lampe file ! une de mes dames d'honneur aurait dit au chambellan : Mais, voyez donc, Monsieur, la lampe file ! Le chambellan aurait dit au premier valet de chambre : Monsieur, la lampe de la reine file ! Le premier valet de chambre aurait appelé un domestique et la lampe filerait encore. J'ai mieux aimé l'arranger moi-même. »

Terminons par quelques considérations sur ce qui se passe aux Etats-Unis, chez ce peuple éminemment pratique et républicain. L'étiquette, qui consiste à s'affubler d'habits de cour, d'habits de député, etc., est inconnue en Amérique. Le président n'a aucun costume officiel, ni dans les fêtes, ni dans les cérémonies publiques ; il paraît vêtu comme le plus simple citoyen de la classe aisée. Là, point d'épées, de chaînes, de décorations ; il suffit que tout soit noble et décent. Il n'y a aucun ordre, aucune décoration aux Etats-Unis.

Si l'on reçoit une invitation pour dîner à White-House (la Maison-Blanche), elle sera ainsi conçue : « Le président prie M... de lui faire le plaisir, etc. » Il est d'usage d'y répondre dans le même style ; on adresse : *Au Président*, avec le nom de ce premier magistrat de la République. La femme du président est toujours appelée simplement par son nom, Madame une telle. Lorsque le président invite à dîner, soit comme particulier, soit comme président, sa table est excellente mais sans luxe. Les convives sont servis par des domestiques bien vêtus mais sans livrée. Quand le président reçoit personnellement, il invite à ses soirées qui bon lui semble ; mais il reçoit tout le monde deux fois par mois à la Maison-Blanche. C'est une des obligations de sa charge, et ce n'est pas la chose la moins curieuse des usages de la République que cette réception générale. Aucune invitation n'est nécessaire pour y être admis. La femme du président fait ordinairement les honneurs de cette réception qui a lieu tous les quinze jours pendant la session, sans distinction de personnes. C'est un usage que les présidents des Etats-Unis ont toujours aimé à suivre et qui paraît extraordinaire à ceux qui ne connaissent que l'étiquette des cours d'Europe.



Un journal de San-Francisco publie un récit intéressant au sujet d'une femme indienne, abandonnée accidentellement dans l'île de Saint-Nicolas, à l'ouest des côtes méridionales de la Californie, qui a passé dans cette île dix-huit années avant d'être secourue et reconduite sur le continent. Le fait de son existence a été découvert par un homme qui s'était rendu de la terre ferme à

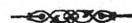
Saint-Nicolas pour y chasser la loutre et qui remarqua des empreintes de pas profondément marqués sur le sable. Il ne put pendant longtemps suivre cette piste ; mais enfin, il y a trois ans, un des hommes de sa troupe se trouva soudainement en présence de l'objet de ses recherches. Cette femme était dans une sorte de petite hutte circulaire formée de branchages, d'environ cinq pieds de haut et de dix pieds de large.

La femme qui habitait cette pauvre demeure portait un vêtement formé des peaux d'une sorte de canard sauvage, qui ne peuvent ni marcher ni voler. Ce vêtement descendait presque jusqu'aux pieds quand elle se tenait debout. Au moment où il arriva près d'elle, elle était assise, les jambes croisées et occupée à dépouiller un phoque avec un couteau grossier formé d'un cercle de fer adapté dans un morceau de bois. Elle n'avait pas la tête couverte, si ce n'est par une masse de cheveux d'un brun jaunâtre, coloration produite sans doute par le soleil et les intempéries de l'air.

Il y avait dans l'île quelques sauvages, dont plusieurs se tenaient auprès d'elle et semblaient la reconnaître pour maîtresse. Elle se nourrissait d'une plante qui ressemble au chou et que les Californiens appellent palasanto, et d'une racine connue sous le nom de coréemite, ainsi que de chair et de lard de différentes espèces de phoques. Elle avait un grossier filet pour prendre les coquillages et de fortes lignes faites avec des boyaux de phoque, ce qui indiquerait qu'elle péchait en mer.

L'expression de sa figure était agréable, ses traits réguliers et symétriques, son teint beaucoup plus clair que celui des femmes du continent voisin. On en a conclu qu'elle avait dû appartenir à quelque tribu du nord de l'Amérique. Elle ne comprenait absolument rien de ce qu'on lui disait dans aucun des dialectes du sud de la Californie, mais elle avait une remarquable aptitude à converser en signes. Elle avait conservé toutes ses dents, mais fortement usées par l'usage des aliments durs qu'elle avait à mâcher.

Elle était âgée d'environ cinquante ans. Elle saluait tous ceux qui s'approchaient et les recevait avec un sourire gracieux. Cette pauvre femme suivit volontairement à leur vaisseau les hommes qui l'avaient découverte, mais elle conservait toute la retenue, toute la modestie féminine. Elle montrait une singulière dextérité à façonnier des vases avec de l'herbe et de l'asphalte, qui se trouve en abondance dans cette île, et a semblé reconnaître un certain nombre des objets dont on fait usage dans la vie civilisée. Elle est morte quelques semaines après son arrivée en Amérique, des suites d'une chute et de la dysenterie qu'elle avait contractée en mangeant trop de fruits et de végétaux.



Le peuple. — Dans un banquet anniversaire de la révolution de février 1848, M. Louis Blanc a prononcé un discours débutant ainsi : « Toutes les